

Le 30 juin 1987

Note au Conseil fédéral

Mes entretiens avec le Ministre de l'économie et
des finances d'Espagne, M. Carlos Solchaga
(22 juin 1987)

Sur mon invitation, le Ministre de l'économie et des finances d'Espagne Carlos Solchaga a effectué une visite officielle en Suisse - la première depuis la démocratisation de l'Espagne - les 22 et 23 juin derniers.

L'Espagne ayant adhéré à la CEE le 1er janvier 1986, les problèmes liés à l'intégration européenne ont été au centre des pourparlers que j'ai eus avec le Ministre Solchaga, et qui se sont déroulés dans une excellente atmosphère. Je me suis tout d'abord plu à relever les immenses efforts de reconstruction et de développement que l'Espagne a entrepris suite à son adhésion à la CEE, et j'ai expliqué à mon interlocuteur les raisons qui empêchent la Suisse d'en devenir membre. J'ai indiqué clairement la volonté de la Suisse d'intensifier encore plus la coopération avec la CEE et j'ai insisté sur la "qualité particulière" de nos relations avec la CEE instituée par l'accord de libre-échange de 1972. J'ai d'autre part exprimé le ferme espoir qu'en relation avec la réalisation du marché communautaire interne, les pays de l'AELE, et notamment la Suisse, ne seront pas discriminés.

Le Ministre Solchaga a admis le principe de non discrimination. Il a cependant fait remarquer très clairement que les efforts d'intégration ont un coût et que certains pays membres profitent de la libéralisation plus que d'autres. Il est donc nécessaire de corriger les déséquilibres par une politique régionale adéquate mais aussi par une réforme budgétaire. Le système actuel basé sur la TVA désavantage l'Espagne puisque même si le revenu par habitant est



assez faible, la consommation y est élevée. Vu l'importance des problèmes à résoudre, le Ministre Solchaga est d'avis que les efforts communautaires doivent d'abord être concentrés sur la réalisation du marché interne et que le processus d'élargissement des facilités aux pays de l'AELE ne devrait intervenir que dans un deuxième stade. J'ai, quant à moi, reconnu la légitimité d'une telle attitude et j'ai plaidé pour que la Suisse soit informée le plus rapidement possible des développements prévus à l'intérieur de la CEE afin de nous permettre de réfléchir aux conséquences qui en résultent pour notre pays et d'analyser les transformations internes éventuellement à envisager.

Le Ministre Solchaga a partagé mon avis quant à l'importance qu'il convient d'accorder à l'échange d'informations et d'opinions et nous sommes convenus que nous nous rencontrerions dorénavant chaque année. Le Ministre Solchaga a tenu à relever que l'Espagne n'est pas le seul pays à freiner l'élargissement du marché européen et que les pays du Sud en général ont une attitude semblable.

En ce qui concerne les questions bilatérales, j'ai abordé plus particulièrement la question du système de normes et d'homologations mis en place récemment par l'administration espagnole et qui représente un obstacle non tarifaire gênant pour les exportateurs suisses, la procédure étant longue, coûteuse et pratiquement impossible à réaliser dans les délais impartis. J'ai également indiqué que les investisseurs suisses souhaitaient une attitude moins restrictive des autorités espagnoles dans le traitement des contrats de licence et d'assistance technique, notamment concernant le transfert de redevances; le Ministre Solchaga a répondu que des textes légaux allant dans le sens d'une libéralisation des conditions d'admission des investissements étrangers et des transferts de technologie étaient en préparation. La discussion technique sur le problème des normes se poursuivra par l'intermédiaire de notre Ambassade à Madrid.


Jean-Pascal Delamuraz